

MODE D'EMPLOI

du compteur communicant

(modèle triphasé T211)

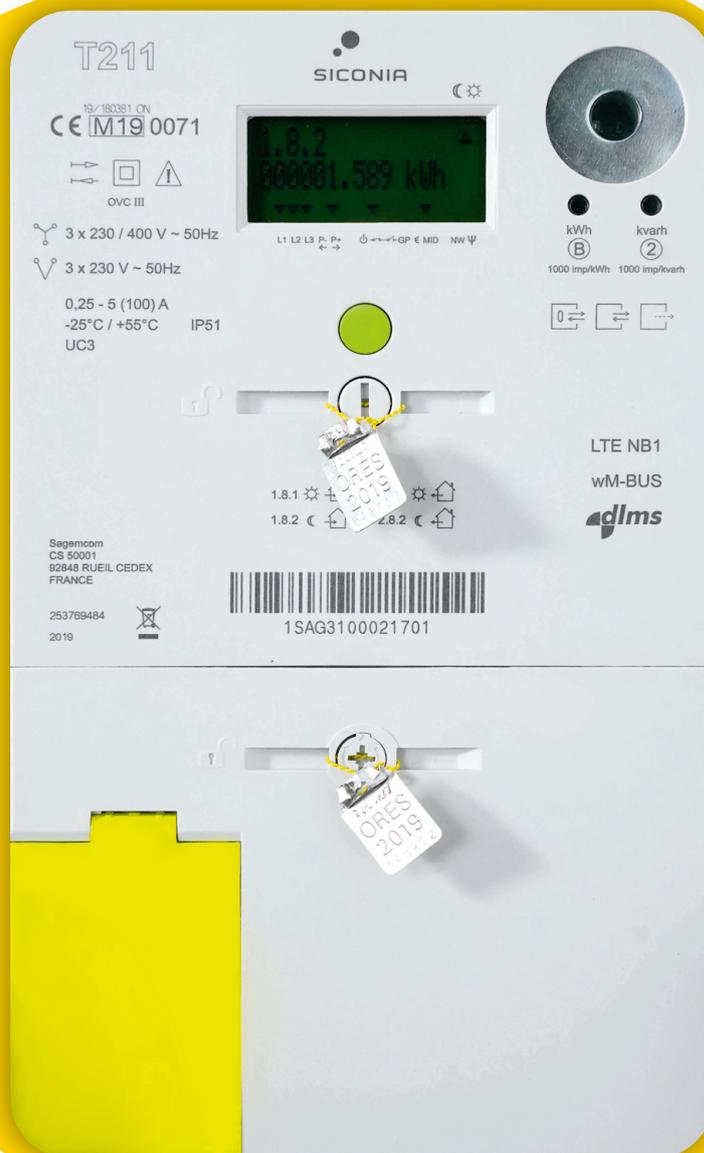
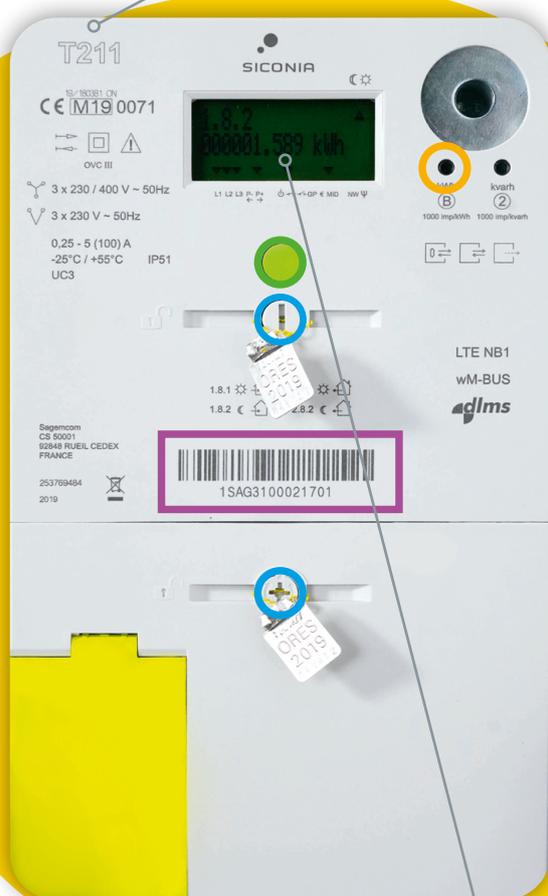


Table des matières

1. GÉNÉRALITÉS	3
2. ÉCRAN D'INFORMATION	4
2.1 Consulter les informations	5
2.2 Relever les index	5 - 6
3. PAS D'ÉLECTRICITÉ ?	7
3.1 Panne de réseau	7
3.2 Panne sur votre installation intérieure	7
3.3 Le compteur a été coupé	7
4. DES QUESTIONS ?	8
ANNEXES :	
Codes et informations accessibles sur le compteur	8

1. Généralités



MODÈLE

Le compteur communicant, modèle T211, est utilisé pour une installation électrique en triphasé ou tétraphasé.

UN SEUL BOUTON DE COMMANDE

Vous pouvez accéder aux différentes informations disponibles (index, puissance, etc.) grâce au bouton de commande de couleur verte.

VOYANT DE CONTRÔLE

Indicateur de quantité d'énergie (en kWh). Plus la diode clignote rapidement, plus la quantité d'énergie consommée (ou injectée si vous disposez d'une production d'énergie) est importante.

SCELLÉS

Pour votre sécurité et l'intégrité de votre compteur, celui-ci est scellé. Il est interdit de manipuler/ briser ces scellés.

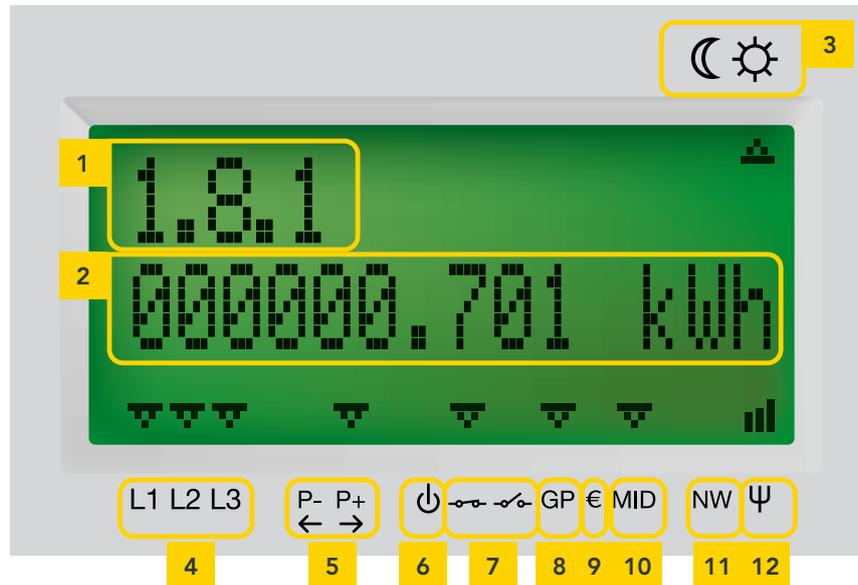
IDENTIFICATION DU COMPTEUR

Code unique d'identification du compteur.

ÉCRAN D'INFORMATION

Cet écran vous permet de lire les différentes informations de votre compteur. Il fait défiler vos quatre index en permanence.

2. L'écran d'information



1	Code	Ce code permet d'identifier l'information affichée. Retrouvez la liste des codes et les informations qui s'y rapportent dans les annexes .
2	Information	Zone d'affichage des informations sur les index, la puissance, la tension et le courant.
3	Heures pleines / heures creuses	La flèche indique le tarif appliqué au moment où vous consultez l'écran ☀ heures pleines (la journée, en semaine) ou ☾ heures creuses (la nuit et le week-end). NB : les jours fériés tombant en semaine sont considérés comme des jours normaux de semaine.
4	Phase active	Pour un compteur triphasé ou tétraphasé, il y a trois indicateurs de phase (L1, L2 et L3). Si les indicateurs clignotent, le sens du champ tournant du compteur est antihorlogique. Si les indicateurs sont fixes, le sens du champ tournant du compteur est horlogique. (Dans le cas d'un réseau 3 fils (3x230V), les données ne sont pas affichées pour la phase L2, un astérisque apparaît alors au-dessus de celle-ci. Une tension est bien présente mais elle ne s'affiche pas.
5	Prélèvement/ injection	La flèche se positionne au-dessus : <ul style="list-style-type: none"> • de P- avec une flèche vers la gauche, lorsque vous êtes en train d'injecter de l'énergie sur le réseau (pour les producteurs d'énergie). • de P+ avec une flèche vers la droite, lorsque vous êtes en train de prélever de l'énergie sur le réseau.
6	Mode « déconnexion »	Une flèche clignotante au-dessus de ce symbole indique que le compteur est en mode « déconnexion ». Vous n'avez donc plus d'électricité (voir point 3.3 Le compteur a été coupé).
7	Statut de l'interrupteur	Indique le statut de l'interrupteur interne du compteur Fermé : il y a du courant Ouvert : il n'y a pas de courant
8	Statut des ports utilisateur	Des ports clients sont présents sur le compteur communicant. Par défaut, ces ports ne sont pas activés. Il vous est possible de demander leur activation pour y brancher des appareils d'aide à la gestion de votre consommation et, le cas échéant, de votre production d'électricité. <ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'il y a une flèche au-dessus du symbole GP, le port client est activé. • S'il n'y a pas de flèche au-dessus du symbole GP, le port client est désactivé. Lorsqu'un astérisque est présent au-dessus de la phase L2 (réseau 3x230V) un problème de compatibilité peut être rencontré avec certaines applications. Des informations complémentaires et de spécifications techniques détaillées (eMUCs – P1 et eMUCs – S1) sont disponibles sur le site maconsosoulaloupe.be

9	Prépaiement	La présence d'une flèche indique que le compteur est en mode « prépaiement ».
10	Indication MID	La présence d'une flèche indique que la donnée affichée est une valeur qui respecte les impositions de la métrologie légale (directive européenne MID 2014/32/EU).
11	Statut du registre réseau	Indique que le compteur est enregistré sur un réseau de télécommunication pour la transmission des données à ORES.
12	Niveau du signal télécom	Lorsque la fonction communicante de votre compteur est activée, ce témoin indique le niveau du signal du réseau cellulaire.



2.1 CONSULTER LES INFORMATIONS

Un seul bouton vous permet d'accéder à toutes les données du compteur. Une première pression sur le bouton vert vous présente l'écran de test. Les pressions suivantes donnent accès aux différentes informations.

Lorsque le compteur reste inactif pendant 30 secondes, le rétroéclairage de l'écran d'information s'éteint. Cinq valeurs défilent alors automatiquement sur cet écran, il s'agit de vos index : prélèvement en heures pleines (la journée, en semaine), prélèvement en heures creuses (la nuit et le week-end), injection en heures pleines et injection en heures creuses et pointe maximale de prélèvement du mois en cours.

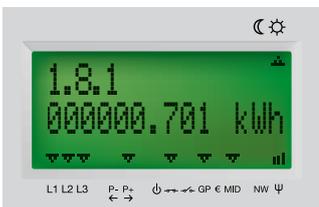
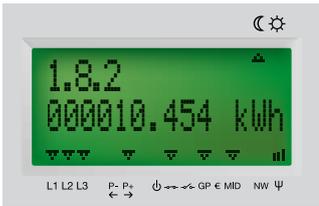
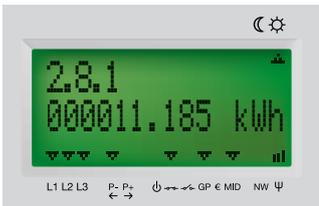
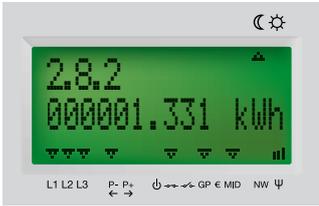
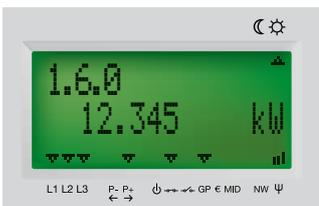
Un code est situé en haut à gauche de l'écran. Il vous indique quelle information est affichée. Vous pouvez consulter la liste des codes et les informations qui s'y rapportent dans les tableaux en [annexe](#).

2.2 RELEVER LES INDEX

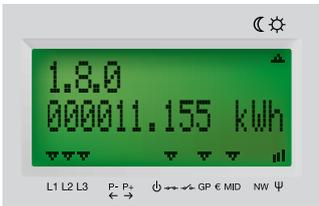
Sur l'écran du compteur, les valeurs de vos index défilent automatiquement et indépendamment de votre tarification (simple tarif, bi-horaire,...). Vous pouvez aussi les faire défiler manuellement en appuyant sur le bouton de commande (vert).

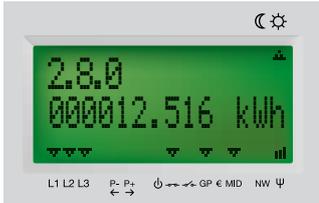
Les informations affichées comprennent 3 décimales. Dans l'exemple à la page suivante, il faut donc lire 10 kWh consommés en heures creuses (code 1.8.2) et non pas 10454 kWh consommés.

Voici les informations relatives aux index qui défilent :

CODE	INFORMATION AFFICHÉE	DESCRIPTION	EXEMPLE D'ÉCRAN
CONSOMMATION			
1.8.1	Prélèvement d'énergie aux heures pleines	Total des kilowattheures (kWh) d'énergie consommée aux heures pleines	
1.8.2	Prélèvement d'énergie aux heures creuses	Total des kWh d'énergie consommée aux heures creuses	
INJECTION			
2.8.1	Injection d'énergie aux heures pleines	Total des kWh d'énergie injectée aux heures pleines	
2.8.2	Injection d'énergie aux heures creuses	Total des kWh d'énergie injectée aux heures creuses	
CONSOMMATION			
1.6.0	Pointe maximale de prélèvement du mois en cours	En kW, maximum de la puissance moyenne prélevée sur un quart d'heure depuis le début du mois en cours. Il est remis à zéro au début de chaque mois.	

Quel que soit le tarif choisi (simple tarif ou bi-horaire,...), le compteur communicant fonctionne toujours en calculant séparément la consommation en heures pleines et la consommation en heures creuses. Si vous avez choisi le simple tarif, vous pouvez consulter la somme des deux relevés en appuyant sur le bouton vert jusqu'à l'affichage des informations 1.8.0 et 2.8.0.

TOTAL			
1.8.0	Total de l'énergie prélevée	Somme en kWh de l'énergie prélevée sur le réseau (1.8.1 + 1.8.2)	

CODE	INFORMATION AFFICHÉE	DESCRIPTION	EXEMPLE D'ÉCRAN
2.8.0	Total de l'énergie injectée	Somme en kWh de l'énergie injectée sur le réseau (2.8.1 + 2.8.2)	

3. Pas d'électricité ?

3.1 PANNE DE RÉSEAU

Si une coupure d'électricité survient sur le réseau de distribution, votre compteur refonctionnera automatiquement une fois la panne résolue par nos services.

Pour travailler en toute sécurité sur votre installation électrique, veuillez abaisser le disjoncteur présent sur la face avant de votre coffret de comptage.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les pannes et coupures planifiées sur info.ores.be/coupure.

3.2 PANNE SUR VOTRE INSTALLATION INTÉRIEURE

En cas de court-circuit ou de surcharge de votre installation électrique, le disjoncteur présent sur la face avant de votre coffret de comptage, coupe l'alimentation du compteur et de votre installation. Comme pour votre ancien compteur, une fois le problème réglé, vous pouvez réarmer.

3.3 LE COMPTEUR A ÉTÉ COUPÉ

Le compteur communicant est équipé d'un interrupteur interne qui permet de couper l'alimentation en énergie. Ce n'est pas l'utilisateur du compteur qui peut procéder à cette coupure mais bien le gestionnaire du réseau de distribution (ORES).

Cela peut se produire, par exemple, en cas de déménagement lorsque le compteur n'est plus utilisé.

Si une flèche est située au-dessus du symbole , cela signifie que l'alimentation en énergie a été coupée.

Pour remettre votre compteur en service, vous devez d'abord conclure un contrat avec un fournisseur d'énergie. Dès que votre gestionnaire de réseau a reçu la confirmation que vous avez bien conclu ce contrat, vous pouvez remettre votre compteur en service.

Pressez le bouton vert. Votre écran va afficher ceci : 

Vérifiez qu'une flèche clignotante est bien présente au-dessus du symbole  et qu'une flèche fixe est présente au-dessus du symbole .

Si c'est le cas, appuyez sur le bouton vert de votre compteur pendant environ 5 secondes. Vous entendrez un bruit indiquant que l'interrupteur s'est refermé. Après cette manipulation, l'écran d'information reviendra en mode normal d'affichage et la flèche située au-dessus du symbole  aura disparu.



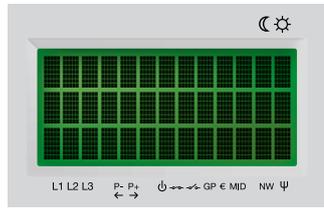
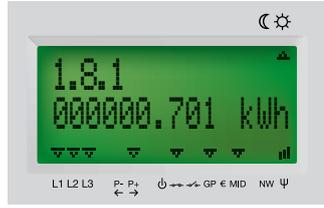
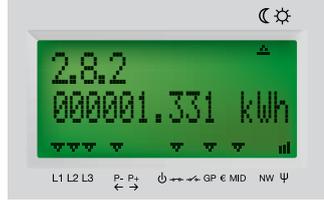
4. Besoin d'aide ?

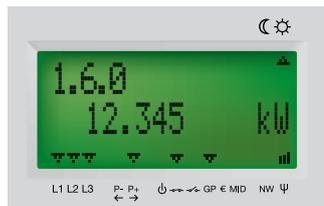
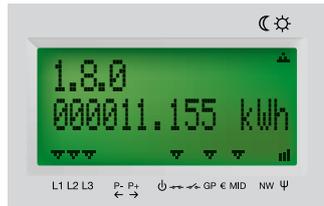
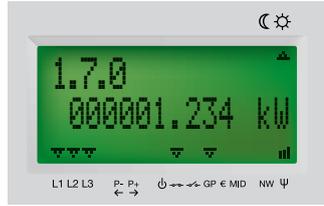
Pour toutes vos questions, consultez notre site www.ores.be
ou contactez-nous via notre service clientèle au **078/15.78.01**

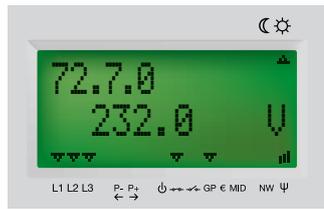
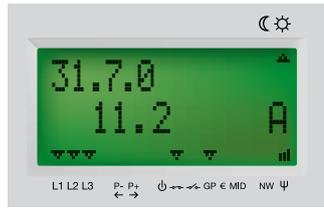
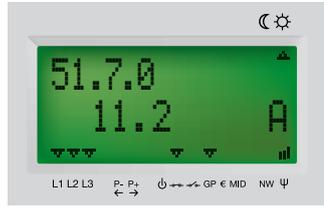
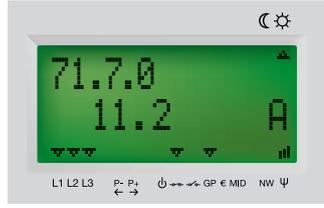
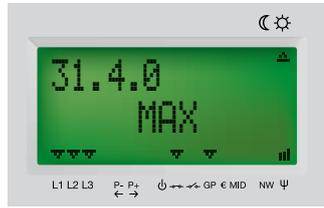
(du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 13h / sauf les jours fériés).

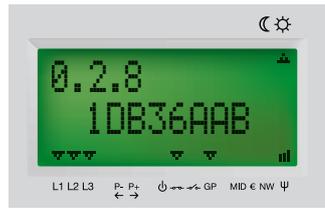
Annexes :

CODES ET INFORMATIONS ACCESSIBLES SUR LE COMPTEUR

CODE	INFORMATION AFFICHÉE	DESCRIPTION	EXEMPLE D'ÉCRAN
/	Test de l'écran	Le test de l'écran s'affiche à la première pression sur le bouton vert. Il permet de vérifier l'absence de pixels défectueux.	
CONSOMMATION			
1.8.1	Prélèvement d'énergie aux heures pleines	Total des kilowattheures (kWh) d'énergie consommée aux heures pleines	
1.8.2	Prélèvement d'énergie aux heures creuses	Total des kWh d'énergie consommée aux heures creuses	
INJECTION			
2.8.1	Injection d'énergie aux heures pleines	Total des kWh d'énergie injectée aux heures pleines	
2.8.2	Injection d'énergie aux heures creuses	Total des kWh d'énergie injectée aux heures creuses	

CODE	INFORMATION AFFICHÉE	DESCRIPTION	EXEMPLE D'ÉCRAN
1.6.0	Pointe maximale de prélèvement du mois en cours	En kW, maximum de la puissance moyenne prélevée sur un quart d'heure depuis le début du mois en cours. Il est remis à zéro au début de chaque mois.	
TOTAL			
1.8.0	Total de l'énergie prélevée	Somme en kWh de l'énergie prélevée sur le réseau (1.8.1 + 1.8.2)	
2.8.0	Total de l'énergie injectée	Somme en kWh de l'énergie injectée sur le réseau (2.8.1 + 2.8.2)	
INFORMATIONS TECHNIQUES			
1.7.0	Puissance prélevée instantanée	Puissance, exprimée en kilowatts, prélevée depuis le réseau de distribution d'électricité à ce moment précis.	
2.7.0	Puissance injectée instantanée	Puissance, exprimée en kilowatts, injectée sur le réseau de distribution d'électricité à ce moment précis.	
32.7.0	Tension instantanée sur la phase 1	Tension, exprimée en volts, présente sur la phase 1.	
52.7.0	Tension instantanée sur la phase 2	Tension, exprimée en volts, présente sur la phase 2. Dans le cas d'un réseau 3 fils (3x230 V) le compteur n'affiche pas d'information pour la phase 2, un astérisque apparaît au-dessus de L2 sur le display.	

CODE	INFORMATION AFFICHÉE	DESCRIPTION	EXEMPLE D'ÉCRAN
INFORMATIONS TECHNIQUES			
72.7.0	Tension instantanée sur la phase 3	Tension, exprimée en volts, présente sur la phase 3.	
31.7.0	Intensité instantanée sur la phase 1	Courant, exprimé en ampères, présent sur la phase 1.	
51.7.0	Intensité instantanée sur la phase 2	Courant, exprimé en ampères, présent sur la phase 2.	
71.7.0	Intensité instantanée sur la phase 3	Courant, exprimé en ampères, présent sur la phase 3.	
17.0.0	Limite de puissance	Une limite de puissance, exprimée en watts, peut être configurée chez les clients disposant de la fonction de prépaiement activée. Pour les autres clients, la valeur par défaut est MAX, c'est-à-dire pas de limitation.	
31.4.0	Limite de courant	Cette information indique la valeur de la fonction de limite de courant configurée. Par défaut, il n'y a pas de limite (MAX).	
INFORMATIONS RÉPONDANT À LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LES INSTRUMENTS DE MESURE			
0.2.0	Version du logiciel	Indique la version du logiciel métrologique.	

CODE	INFORMATION AFFICHÉE	DESCRIPTION	EXEMPLE D'ÉCRAN
0.2.8	Signature logiciel	Indique la signature numérique de la version du logiciel métrologique.	
1.2.0	Version du logiciel fonctionnel	Indique la version du logiciel fonctionnel (non-métrologique).	
1.2.8	Signature du logiciel fonctionnel	Indique la signature du logiciel fonctionnel (non-métrologique).	